

ÉDITORIAL

PAR ERIK IZRAELEWICZ

Étrange 1^{er}-Mai

Les Français sont mécontents, très mécontents — toutes les enquêtes d'opinion en attestent. Pouvoir d'achat, retraite, emploi : les raisons ne manquent pas. Ils ont le moral au plus bas — le plus bas depuis vingt et un ans, selon l'Insee ! Peu syndiqués, parmi les moins syndiqués du monde occidental, ils font confiance à leurs grandes confédérations syndicales, disent encore les sondages. Des syndicats qui cherchent à donner, une fois n'est pas coutume, l'impression d'unité face à l'adversité, au gouvernement notamment. Les Français avaient donc, cette fois-ci, toutes les raisons de répondre massivement à leurs appels à manifester. Malgré tout cela, ce 1^{er}-Mai n'a pas été marqué par une mobilisation exceptionnelle. Mieux qu'en 2007, estime Bernard Thibault, de la CGT — l'an dernier à pareille époque, la France avait la tête ailleurs : elle s'appropriait à élire son président. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette difficile mobilisation syndicale. D'abord, les Français ne croient plus, depuis longtemps, à l'efficacité de ce genre de rituel. Le 1^{er}-Mai, c'est désormais un pont ou un tunnel à la campagne plus qu'une promenade sur un macadam urbain. C'est un petit bout de vacances plutôt que la grande Fête du travail. Ensuite, même s'ils ont feint l'unité, les syndicats n'ont pas réussi à trouver un thème unique susceptible de mobiliser. Ils n'ont d'ailleurs pu masquer leurs divergences sur les priorités du moment. Au-delà, par ses aspects parfois baroques, la recomposition en cours du paysage syndical a de quoi étonner. Le mariage entre les cadres costume-cravate de la CGC et les ex-trotskyistes de l'Unsa est tout aussi suspect que le rapprochement en cours entre la CGT et la CFDT. Il y a peut-être une autre explication à cette modeste mobilisation : ce mois de mai s'annonce chargé en rendez-vous sociaux. Les Français se sont peut-être réservés pour les prochaines manifestations — celle du 15 mai pour les fonctionnaires et lycéens, celle du 22 mai pour la défense d'une « retraite solidaire ». Prévoir le climat économique est difficile ; pour le climat social, ça l'est sans doute plus encore. On se rappelle qu'au début de 1968, il y a quarante ans, un éditorialiste célèbre écrivait, à la une du « Monde » : « La France s'ennuie ». En mai, elle ne s'ennuyait plus !

eizraelewiczlatribune.fr

La Tribune

Édité par : La Tribune SAS
51, rue Vivienne - 75095 Paris Cedex 02
Standard : 01 44 82 16 16
Adresse Internet : <http://www.latribune.fr>
Président, Directeur de la publication :
Alain Weill.
Directrice générale : Valérie Decamp.

Directeur des rédactions : Erik Izraelewicz.
Directeur adjoint : Pascal Aubert. Rédaction en chef centrale : Philippe Mabille (Économie, Tribunes) ; Olivier Provost (La Tribune.fr) ; Bruno Segré (Marchés & Finance). Rédacteurs en chef : Jean-Louis Alcaide (PME-Régions) ; Anne Debray (Édition) ; Patrick de Jacquolot (La Tribune.fr) ; Dominique Mariette (Marchés & Finance) ; Franck Pauly (Vos finances) ; Jérôme Stern (Hors-Séries, Mensuels) ; Daniel Vigneron (Économie, International). Adjointes : Akram Belkaid (Économie, International) ; Éric Benhamou (Forum) ; Pascale Besses-Boumard (Valeurs) ; Jean-Pierre Bourcier (Art de vivre) ; Michel

Cabirol (Entreprises) : Pierre Kupferman (Enquêtes) ; Delphine Girard (Économie France) ; Christophe Bazire, Jean-Pierre Geoffroy, Patricia Jézéquel, Nicolas Oudin (Édition) ; Jean-Baptiste Jacquin (Entreprises) ; Christophe Tricaud (Les Places) ; Nicole Triouleyre (La Tribune.fr). Responsables Diffusion : Anne Versieux et Agnès Voisin. Directrice de la communication : Sandra Tricot (01 44 88 47 90). Multimédia : Arnaud Chebassier. Publicité : La Tribune Régie. Directrice commerciale : Isabelle d'Autherville. Directrice publicité commerciale : Nathalie Catholand. Directeur publicité financière : Pierre Gisclard. Publicité internationale : Marie-Céline Chaumont. Directeur publicité latribune.fr : Thomas Defossez.

Impression : CIPP, 72-74, rue Ambroise-Croizat, 93200 Saint-Denis ; Midi Print, Gallargues ; Imprimerie Midifax, Toulouse ; Loirefax, Saint-Herblain.



Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur - Art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle

La Tribune
est une publication de La Tribune Holding
Principal associé : News Participations
Président : Alain Weill
Directeurs généraux : Marc Laufer, Valérie Decamp

Service abonnement
Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)
Fax abonnement : 01 44 82 17 92
Abonnement 1 an (France métr.) : 395 € TTC

USA : USPS #017531.
Periodical postage paid at Champlain N.Y.
and additional mailing offices.
For details call IMS at 1 (800) 428 3003
Distribué par les NMPP. Commission paritaire :
0909CB5607 ISSN 0989-1922
Modification de service :
(uniquement pour réseau de vente NMPP)
Téléphone vert : 0 800 47 10 09

LA CHRONIQUE DE... DAVID SPECTOR (*)

L'impossible défense de la PAC

Le gouvernement vient d'annoncer une révision générale des politiques publiques pour faire en sorte que chaque euro dépensé le soit à bon escient, quitte à remettre en cause certaines routines budgétaires. Selon le président de la République, « ce ne sont pas les économies qui feront la réforme, c'est la réforme qui permettra les économies ». Il ne s'agit donc pas de définir a priori un objectif de dépenses publiques, mais de repenser ces dernières en fonction des besoins.

Cependant, ces bonnes résolutions s'arrêtent à nos frontières car, au niveau européen, la France préconise une démarche inverse. En 2003, Jacques Chirac a demandé que le budget annuel de la politique agricole commune — une cinquantaine de milliards d'euros — soit gravé dans le marbre jusqu'en 2013. Il en résulte une tâche ingrate pour les ministres français de l'Agriculture : chaque année, au gré d'une actualité imprévisible, ils doivent inventer des justifications à géométrie variable pour expliquer que la politique la plus efficace, étant donné les circonstances particulières de l'instant présent, consiste à dépenser exactement la somme décidée en 2003, sans dévier d'un pouce. Dans son article intitulé « Renoncer à la PAC : une faute politique », publié dans *La Tribune* le 17 avril, Michel Barnier s'est livré à cet exercice délicat.

Examinons un à un les principaux arguments invoqués. Tout d'abord, l'alimentation serait une affaire trop importante pour être laissée « aux seules lois du marché ». Mais comme dans tous les secteurs, les lois du marché, si décriées, jouent en réalité un rôle très utile. En effet, le renchérissement des céréales incite



KR IMAGES PRESSE

elle constitue un non-sens économique car elle revient à encourager l'élevage et donc à aggraver la crise alimentaire mondiale. À moins qu'en traverser les lois du marché ne constitue un but en soi, on peine à comprendre en quoi la PAC ainsi réorientée irait dans le sens de l'intérêt général. Le ministre avance ensuite d'autres justifications : le risque de « moins-disant sanitaire et environnemental » et la nécessité de développer « des outils de couverture des risques pour mieux stabiliser les marchés ».

Pourquoi 50 milliards d'euros ? Ces arguments renvoient à des problèmes réels. Il est indéniable que le marché non régulé n'assure pas à lui seul l'optimum en matière sanitaire et environnementale, et il est possible que les marchés financiers n'offrent pas une assurance suffisante face aux fluctuations de prix. Mais si ces problèmes appellent sans doute des politiques publiques, ils ne justifient aucunement une dépense publique massive. La plupart des secteurs industriels sont soumis à des normes concernant la sécurité des produits, y compris importés, sans que ces réglementations légitimes s'accompagnent d'un déluge de subventions. Pourquoi l'agriculture ferait-elle exception ? Quant à la couverture des risques de prix, elle pourrait prendre la forme d'une assurance publique obligatoire autofinancée par le secteur agricole pendant les années de vaches grasses. Bref, en retournant bien les différents argu-

ments, il est toujours aussi difficile de comprendre pourquoi l'efficacité budgétaire européenne commanderait de verser chaque année 50 milliards d'euros aux agriculteurs.

La position française est pourtant tout à fait logique, même si son vrai motif n'a aucun rapport avec les rationalisations bricolées a posteriori : empêtrée dans les déficits, la France ne saurait renoncer aux milliards d'euros reçus par le truchement de la PAC. Dans les années 80, Margaret Thatcher avait obtenu le fameux « chèque britannique » en martelant : « *I want my money back.* »

Nous autres Français nous flattons de ne pas être une nation de boutiquiers et ne parlons pas d'argent aussi directement. Au lieu de réclamer un chèque, ce qui ne serait ni élégant ni civique, nous défendons la PAC, ce qui revient au même, les distorsions de marché en plus. L'Europe se trouve donc face à un dilemme. Expliciter crûment les conflits distributifs entre pays, à l'anglaise, rend difficile l'émergence d'un esprit européen et de politiques communes ambitieuses.

Mais à les nier pudiquement, comme le fait la France, on est amené à défendre des politiques inefficaces, ce qui n'est pas mieux. Pour relancer l'Europe, il faudra arriver à définir des procédures de choix budgétaires et de négociations entre États membres qui évitent ces deux écueils opposés.

(*) Professeur associé à l'École d'économie de Paris.